

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012  
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20  
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel  
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15  
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05  
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h  
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45  
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle  
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël  
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55  
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15  
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

### EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pôle de compétitivité AGRIMIP Sud-Ouest Innovation - Programme d'actions  
2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Représentation de  
la Communauté Urbaine - Désignation - Décisions - Autorisation.**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les pôles de compétitivité constituent un levier d'action important dans le domaine économique car ils permettent de dégager des synergies autour de projets innovants. Ils permettent d'associer des entreprises, des unités de recherche et des centres de formation.

Dans le domaine agricole et agro-industriel, tel est le cas du Pôle de compétitivité Agrimip Sud-Ouest Innovation créé en 2007 en Midi Pyrénées et qui s'étend désormais à l'Aquitaine depuis novembre 2011.

Il est à noter que ce Pôle reprend en partie les attributions du Pôle Prod'Innov, aujourd'hui délabellisé, qui réunissait les filières pharmacie-santé et industries agro-alimentaires, qui bénéficiait de l'adhésion de la Communauté Urbaine et d'un soutien financier de 32 000 € par an.

AGRIMIP est géré par une association Loi 1901 qui a pour but d'identifier, d'accompagner les projets régionaux de recherche et développement dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des agro-ressources. Le Pôle a obtenu la certification ISO 9001.

Le périmètre thématique du Pôle est celui des "agro-chaînes", pour optimiser les maillons successifs d'élaboration des produits de l'aval vers l'amont en réponse aux attentes du marché aussi bien de la distribution que des consommateurs. Sa stratégie est basée sur la retombée de valeur ajoutée au bénéfice des agriculteurs, des entreprises et des laboratoires du Sud-Ouest, de conforter le leadership du Sud-Ouest sur ses filières d'excellence et de créer des emplois.

Le programme d'actions défini pour l'année 2012 s'articule principalement autour des axes suivants:

- animation des 14 "relais départementaux" pour faire émerger des projets d'innovation
- création et animation des 5 "clubs de l'innovation", favorisant le dialogue entre les entrepreneurs et les chercheurs
- développement d'actions de formation, initiales et continues, tous niveaux d'études

- réalisation de projets structurants comme le montage de la plateforme technologique Green Odyssey et la plateforme technologique Decidaie pour une agriculture durable et compétitive.
- des actions à l'international et des actions spécifiques comme le tremplin jeunes chercheurs.

L'assemblée Générale s'est tenue au mois de mars 2012 avec 400 participants, autour du thème des territoires et de l'innovation.

Le Pôle de compétitivité regroupait en mai 2012, 231 adhérents dont 49 aquitains, 21 en Gironde et 15 sur le territoire de la CUB (dont la CCIB, l'association AGIR, Bordeaux Sciences Agro, IFRIA et l'INRA). L'objectif est d'atteindre 31% d'adhérents pour l'Aquitaine.

Depuis la création du Pôle et jusqu'à fin 2011, 208 projets ont été labellisés ou agréés (dont 33 impliquant des partenaires aquitains). Le budget total de ces projets s'élève à 464 M€, avec des subventions d'un montant de 50 M€.

Pour la réalisation de ce programme d'actions 2012, AGRIMIP Sud-ouest Innovation présente un budget prévisionnel de fonctionnement de 1 205 401 € pour le financement duquel elle sollicite une subvention d'un montant de 30 000 € ce qui permettrait de conforter la position du Pôle en Aquitaine.

### **BUDGET PREVISIONNEL 2012**

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<b>POSTE</b>	<b>MONTANT H.T.</b>	<b>POSTE</b>	<b>MONTANT H.T.</b>
<b>Projets</b>	598 281 €	<b>Etat</b>	186 333 €
<b>Communication &amp; Animation</b>	243 875 €	<b>(DRAAF+DIRECCTE+FNADT)</b>	
<b>International</b>	82 249 €	<b>Région Midi-Pyrénées</b>	100 000 €
<b>Frais Généraux</b>	279 896 €	<b>Région Aquitaine</b>	100 000 €
		<b>Com. Urbaine Gd Toulouse</b>	30 000 €
		<b>Com. Urbaine Bordeaux</b>	30 000 €
		<b>Autre Com. D'Agglo / Depmts</b>	163 000 €
		<b>Cotisations</b>	425 000 €
		<b>Partenaires Premium</b>	150 000 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 100 €	<b>Prestations et divers produits</b>	21 068 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 205 401 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 205 401 €</b>

Le Conseil Régional d'Aquitaine et la Chambre Régionale d'Agriculture se sont prononcés favorablement pour leur participation.

Il est précisé que la Communauté Urbaine serait appelé à siéger au Conseil d'Administration et qu'il convient de désigner un Elu représentant M. Le Président.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

### **ENTENDU le rapport de présentation**

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de fonctionnement de 30 000 € présentée par AGRIMIP Sud Ouest Innovation est recevable au regard du développement attendu, dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

### **DECIDE**

**Article 1** : une subvention de fonctionnement de 30 000 € est attribuée à l'Association AGRIMIP Sud-Ouest Innovation pour le développement de son programme d'actions pour l'année 2012.

**Article 2** : M. le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative aux modalités de versement de la subvention communautaire.

**Article 3** : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65 – article 6574 – fonction 900 CRB BD00 ;

**Article 4** : décide de désigner Madame Brigitte TERRAZA en tant que représentante de la Communauté Urbaine aux réunions du Conseil d'Administration.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.  
Désignation effectuée.

Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-JACQUES BENOIT

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
1 AOÛT 2012

PUBLIÉ LE : 1 AOÛT 2012